



Michel et Adeline, un cas complexe !

par *Françoise Béliveau*

Lorsque je me suis jointe au groupe de généalogie, il y a près de 4 ans, je suis partie avec ardeur à la conquête de mes ancêtres. J'ai trouvé sans difficulté mon pionnier paternel, Antoine Béliveau, arrivé en Acadie en 1651.

C'est ensuite en recherchant les preuves, c'est-à-dire les documents écrits; contrats de mariage ou registres paroissiaux que j'ai buté sur un problème de taille, non encore résolu totalement.

Mon arrière-grand-père, Michel, né à Grande-Rivière en 1828 et décédé à Montréal en 1916, a eu 5 enfants dont je retrouve tous les baptêmes et les mariages. Sur ces actes, ces enfants sont dits, fils ou filles de Michel Béliveau et d'Adeline Vézeau. Mais, à ce jour, il est impossible de trouver leur mariage.



Françoise Béliveau et Marcel Lapointe présentant le « cas » au tableau.

Selon le **Dictionnaire généalogique des Béliveau**⁽¹⁾, Michel aurait été marié deux fois : 1^{er} avec Louise Pagé et 2^e avec Adeline Vézeau/*Biscap*. Mais aucune trace des actes de mariage dans les deux cas. De cette première « union » avec Louise Pagé, il aurait eu un fils Charles dont on ne retrouve pas le baptême mais qui apparaît au recensement de 1861 à Percé – 9 ans. Lors de son mariage en 1873, il est dit fils de Michel Béliveau et de Louise Pagé. Il est à noter qu'à ce mariage, aucun des deux parents n'est présent. Cette Louise Pagé se mariera ensuite en 1855 avec Pierre Lelièvre dont elle aura des enfants. Charles Belliveau devient parrain en 1894 d'Isidore, fils de Pierre son demi-frère, la marraine étant sa demi-sœur Marie-Anne. Charles décède en 1911 à 59 ans à La Malbaie.

Donc, sur Adeline Vézeau en Gaspésie, je ne trouve rien. À part un certificat d'inhumation en 1912 à la Conception, mystère le plus complet et découragement à l'horizon. Mais je découvre dans un forum sur internet que de nombreuses personnes se buttent sur le même problème au sujet de Michel et d'Adeline. Quelqu'un mentionne que les parents d'Adeline Vézeau sont François Vézeau et Anastasie Boileau.

C'est alors que Marcel Lapointe, notre animateur et responsable pour le groupe de généalogie, beaucoup plus patient que moi qui commence à douter de tout, décide de suivre cette piste. Il fait des trouvailles plus qu'intéressantes; trop de recoupements pour ne croire qu'à des coïncidences.

- Naissance/baptême en 1835 : Anastasie, fille de François Vézeau et d'Anastasie Boileau, parrain : Basile Boileau
- Recensement 1851: Anastasie 18 ans, Adeline 2 ans (Famille François Vézeau)
- Naissance en octobre 1855 : anonyme, enfant de Michel Belliveau et d'Adeline Vézeau
- Naissance en octobre 1855: Marie, fille de François Vezeau et d'Anastasie Boileau, parrain/marraine : Michel Belliveau et Anastasie Vezeau

- Naissance 1857 Percé : anonyme, enfant de Michel Belliveau et d'Adeline Vézeau
- Naissance 1858 Percé : Adélard, fils de Michel Belliveau et d'Adeline Vézeau
- Décès d'Adeline Vézeau en 1912 âgée de 77 ans, donc née vers 1835 (Anastasia).
De ces faits, on peut déduire qu'Anastasia et Adeline sont la même personne.

Adélar, né en 1858, est le père de mon père.

En résumé, après avoir fait un enfant à Louise Pagé qui est mineure, le beau Michel (du moins j'espère qu'il était beau) quitte la Gaspésie pour se retrouver dans les Pays-d'en-haut à St-André-Avellin. C'est là, entre 1854 et 1856, qu'il rencontre Adeline (Anastasia) sa seconde femme, avec qui il passera la reste de sa vie. En 1857, Michel revient à Grande-Rivière avec Adeline Vézeau où s'amorce leur famille. Naissent : Adélar en 1858, Domithilde en 1861, Rose-Délina en 1863 et Arthémise en 1865. Aucun acte de mariage n'officialise cette union malgré nos minutieuses investigations.

Cependant la naissance de Joseph, leur 5^e enfant, né en 1868 a lieu à La Conception. Michel et Adéline choisissent pour parrain Dosithee Boileau. Ce dernier est le fils de Basile, frère d'Anastasia Boileau, qui est la mère d'Anastasia/Adéline Vézeau. Basile est également le parrain de cette dernière. Tous ces liens confirment nos hypothèses.

À cette époque qui est celle de la colonisation de Monseigneur Labelle, ce village est un centre important. Quatre hôtels ainsi que plusieurs magasins généraux y sont établis. Michel sera gérant d'un de ces hôtels et ses descendants, dont mon père qui naîtra à La Conception en 1901, naîtront et se marieront dans cette région. Tous les actes retrouvés proviennent de Labelle, St-Faustin, St-Jovite, Ste-Agathe-des-Monts et des environs. Michel décédera à Montréal en 1916 sur la rue St-Denis, chez sa fille Rose-Délina et son gendre.

Pourquoi a-t-on accolé le mot « *BISCAP* » à Adeline Vézeau ? J'ai fouillé durant des mois pour détecter la signification de ces lettres. À la SGCF, personne n'a pu m'aider. La curiosité de Marcel, jumelée à la mienne, nous a fait trouver une piste possible sur internet; les mots « mariage bis cap » nous amènent à un texte datant du 15^e ou 16^e siècle au sujet de mariages valides et clandestins, et autres cas (chapitre 2). *Ceci pourrait expliquer les actes de mariages introuvables*. En voici un paragraphe :

'... mais le mariage pour être valable, doit être fait publiquement & en face d'Église par devant le Curé ou son Vicaire, avec les proclamations de bans précédentes, et autres formalités requises par la dite Ordonnance, qui déclarent les mariages autrement contractés, nuls : laquelle nullité fait que ceux qui les ont contracté ne sont pas empêchés dans contracter un autre, comme étant non plus obligés que s'il n'y avait point de mariage, non seulement quant aux actes civils mais aussi quant au Sacrement : puisque les conditions & formalités accessoires, sans lesquelles le mariage ne peut subsister, n'y ont pas été observées, ex Vincentii sententia in cap.2 ... Ce qui s'entend; pourvu que le second mariage n'ait point été contracté pendant le procès intenté touchant la clandestinité du premier. Mais y ayant été contracté, le second mariage sera indigne du dit chapitre 2. ... M. Le Prêtre en son Traité des mariages clandestins, ...' ⁽²⁾

Le fait que Louise Pagé ait été mineure au moment du « péché » peut-il être la source de toute cette histoire ? Plusieurs questions se posent à leur sujet. Leurs parents sont-ils intervenus ? Y-a-t-il eu scandale dans le village ? Louise et Michel étaient-ils vraiment amoureux ? Pourquoi Michel a-t-il fui ses responsabilités ? Des questions auxquelles nous n'aurons jamais de réponses. Ce cas complexe fut discuté lors de notre dernière rencontre des Ami(e)s de la généalogie. Pour ma part, le mystère reste nébuleux et je reste aux aguets de nouvelles découvertes...

Source : ⁽¹⁾ Dictionnaire généalogique des familles Belliveau-Béliveau d'Amérique, Québec, Éditions du Bien Public, 1986, 939 p. écrit par le Frère J.-Hervé Belliveau.

⁽²⁾ Coutume du bailliage de Troyes (France), quatrième édition, rédigé en 1494 - Des droits de mariages art. LXXXIII p.338